Développeur DE Compétences

FORMATION
COMPTABLE ASSISTANT

TITRE PROFESSIONNEL DE NIVEAU 4

INSCRIT AU RNCP 5881
ÉLIGIBLE AU CPF 244215

Public : Niveau BEP
Date : du 20 février 2023 au 15 septembre 2023
Nombre de participants : 12 maximum
Tarif : Possibilités de prise en charge. Devis sur demande

AIFCP est détenteur du label Qualité Performance vers l'Emploi (PVE)
Ce label est porté par 4 partenaires : la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Fongecif, le Pôle Emploi et l'Agefiph.

Objectifs de la formation

- Assurer les travaux courants de comptabilité
- Préparer la paie et les déclarations sociales courantes
- Préparer la fin d'exercice comptable et fiscal et présenter des indicateurs de gestion

Certification visée

Titre professionnel de niveau 4 (BAC) de comptable assistant.

Débouchés

A l'issue de la formation vous pourrez postuler aux emplois suivants dans des structures telles qu'entreprises de taille moyenne ou petite et dans des cabinets d'expertise comptable : Comptable, assistant comptable, assistant de cabinet comptable, collaborateur de cabinet comptable, comptable clients, comptable fournisseurs, comptable trésorerie, comptable spécialisé, technicien comptable.

Une poursuite d'études est envisageable si vous souhaitez vous perfectionner (BTS Comptabilité Gestion ou DUT) ou vous spécialiser (TP Gestionnaire de Paie).

Contenu de la formation

La formation est élaborée selon le référentiel du ministère du Travail. Le titre professionnel est composé de trois activités types, chaque activité type correspond à un bloc de compétences dénommé certificat de compétences professionnelles (CCP) qui comporte les compétences nécessaires à la réalisation de l'activité.

- Période d'intégration
- Module de techniques de recherche de stage et d'emploi
- CCP 1 : Assurer les travaux courants de comptabilité
  - Module 1 : Comptabiliser les documents commerciaux
  - Module 2 : Comptabiliser les documents bancaires et effectuer le suivi de la trésorerie
  - Module 3 : Établir et comptabiliser les déclarations de TVA
  - Module 4 : Contrôler, justifier et rectifier les comptes
- CCP 2 : Préparer la paie et les déclarations sociales courantes
  - Module 5 : Préparer le calcul et l'édition des bulletins de paie
  - Module 6 : Contrôler l'édition des bulletins de paie et des déclarations sociales
- CCP 3 : Préparer la fin d'exercice comptable et fiscal et présenter des indicateurs de gestion
  - Module 7 : Préparer les ajustements nécessaires à la clôture des comptes annuels
  - Module 8 : Contribuer à la détermination du résultat fiscal annuel
  - Module 9 : Contribuer à l'élaboration des déclarations fiscales annuelles
  - Module 10 : Présenter des indicateurs de gestion
- Période de stage pratique en entreprise en alternance
- Accompagnement à la rédaction du Dossier Professionnel
- Sessions d'évaluations en cours de formation
- Examen final du titre professionnel en centre de formation

Durée totale maximale : **784 heures ou 23 semaines**, dont 189 heures de stage en entreprise. Durées indicatives et ajustables selon profil.

AIFCP
SASU Athelia Organisme de Formation Compétences et Perfectionnement
Zone industrielle Athelia 4
233 avenue du Mistral, Bat B
13600 La Ciotat
Téléphone : 04 96 18 61 65
Mobile : 06 70 91 09 39
aifcp13@gmail.com
https://www.aifcp-la-ciotat.fr
Siret 81793179300027 - N° de déclaration d'activité 93.13.17596.13 ce numéro ne vaut pas agrément par l'état

Public et prérequis

Ce parcours de formation s'adresse aux salariés en reconversion professionnelle et/ou désirant se perfectionner ou évoluer dans leur carrière, ainsi qu'aux demandeurs d'emploi.

Niveau 3 (BEP ou équivalent) ou justifier de trois années d'expérience professionnelle.
Bon niveau en français et en mathématiques, et maitrise des outils de bureautique.
Disposer d'un ordinateur portable et des logiciels de bureautique.

Modalités pédagogiques

Formation présentielle avec parcours personnalisable. Cours collectifs avec alternance d'apports théoriques et de mises en pratique avec études de cas de situations professionnelles. Accès sécurisé à un extranet de formation contenant l'ensemble des supports et ressources pédagogiques, documents administratifs, et questionnaires de satisfaction.

Modalités d'évaluation et de certification

Évaluations en cours de formation, dossier professionnel, mise en situation professionnelle écrite en deux parties et oral d'entretien avec un jury professionnel.

Délivrance du titre professionnel par la DREETS (ministère de l'emploi) sur décision du jury d'examen.
Possibilité de valider un/des blocs de compétences. En cas de validation partielle de la certification, la durée de validité des modules obtenus est de la durée de validité du Titre.

Modalités d'admission

La procédure d'admission vise à vérifier l'adéquation entre les prérequis, le choix du parcours certifiant, le projet professionnel et le profil du candidat.
Tests de positionnement et entretien individuel de motivation sur rendez-vous. Dossier de candidature.

Le délai d'accès varie selon les modalités de financement choisies. Pour plus de renseignements, nous contacter.

Accessibilité

Les personnes en situation de handicap bénéficient d'un suivi et d'un accompagnement adapté par le référent handicap. Pour tout besoin d'adaptation, merci de nous contacter. **Référent handicap** : Nadège Levis

Financement

Possibilités de prise en charge par le CPF, l'OPCO, pôle emploi, autofinancement.
Devis sur demande.

Effectifs : De 6 à 12 personnes maximum.

Horaires : En fonction des groupes
Lundi au vendredi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Pour tous renseignements :

☎ 04.96.18.61.65 ou 06.70.91.09.39

✉ aifcp13@gmail.com

AIFCP